La Commission Des Usagers

QUELLES SONT LES MISSIONS DE LA C.D.U ?

La commission des Usagers répond aux dispositions réglementaires de la loi 2002.303 du 4 mars 2002

Cette commission a pour mission de veiller au respect des droits des usagers et de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'accueil et de la prise en charge des personnes malades, ainsi que de l'accueil de leurs proches. Elle examine les plaintes et réclamations qui ne présentent pas le caractère d'un recours gracieux ou juridictionnel. Elle propose des actions correctives qui seront mises en œuvre par les professionnels de santé au sein des services concernés. Elle permet de faire le lien entre l'établissement et les usagers.

Membres de droit :

- **Président C.D.U. :**
  - Mme Ève BOUDOU
- **Directeur Général :**
  - M. David TROUCHAUD
- **Médiateurs médicaux :**
  - Dr. Patrick LAUGER (titulaire)
  - (suppléant)
- **Médiateurs non médicaux :**
  - (titulaire)
  - (suppléant)
- **Représentants des usagers :**
  - M. Alain CLOUET
  - M. Michel VERON

Membres à titre consultatif :

- **Président de la C.M.E. :**
  - Dr. Nacer-Dine BELARBI
- **Représentants de la C.S.I.R.M.T. :**
  - Mme Valérie MERAY (titulaire)
  - Mme Elise CHEVALLIER (suppléante)
- **Représentants du C.S.E. :**
  - Mme Sylviane PETRON-HARDEL
  - Mme Nathalie BODEREAU
- **Représentants de la Direction des soins :**
  - Cadres des unités d'Hospitalisation
- **Représentants de la Direction Qualité / Gestion des Risques :**
  - Mme Chloé CANIVENC
  - Mme Gwenaëlle MAURISSE
  - M. Jean-Marie FLECHARD

CONTACTER LES REPRESENTANTS DES USAGERS :

M. Alain CLOUET (UFC Que Choisir) : 02 33 96 36 39 - f.clouet@orange.fr

M. Michel VERON (UDAF 61) : 02 33 37 04 72 - veronm@neuf.fr